



Compte-rendu d'audioconférence avec le Directeur Interrégional 15 avril 2020

329 Agents étaient présents ce jour sur la DI, soit un peu plus de 20 % des effectifs. Sans surprise le nombre de collègues en quatorzaine ou en CM continue de décroître et cela depuis le 28 mars. Le DI y voit le résultat des mesures de confinement dont le mérite revient à tous.

Le dédouanement

La DG a fait une note pour synthétiser et cadrer les sujets en rapport avec le dédouanement, et plus particulièrement en ce qui concerne les masques de protection, qui sont l'objet d'importantes importations et pour lesquelles la vérification des normes s'imposent. En effet, l'image de la Douane pourrait se ternir auprès des opérateurs qui en viendraient à penser que notre administration est tatillonne, alors que les collègues font leur travail de façon rigoureuse afin de garantir la protection de la population. Il fallait donc une note pour expliquer les normes, sachant que tous les 3 jours une équivalence de normes se rajoute aux précédentes.

Le plan de reprise d'activité

Un travail sur un plan de reprise d'activité va être lancé par la DG, auquel vont être associés les DI et les organisations syndicales (OS). Il s'agira jusqu'au 11 mai de réfléchir à un plan graduel et aux matériels dont on aura besoin pour relancer l'activité de manière progressive en CO et en SU. La date de mise en œuvre de ce plan n'est pas encore fixée.

Ce jeudi matin, le DI tiendra une audioconférence avec les chefs de service CO et SU de l'interrégion pour leur parler de cette problématique de reprise d'activité et leur donner des informations sur le dédouanement et la LCF. Dans l'après-midi, une visioconférence se tiendra entre le DI et les secrétaires interrégionaux et régionaux des OS (CFDT, CFTC, CGT, Solidaire, USD-FO et UNSA-CGC), également sur le sujet de la reprise d'activité.

Le DI se donne une petite quinzaine de jour pour déterminer ce que serait la première étape de ce plan de reprise. Il a déjà travaillé sur les écrans anti-éclaboussures en plexiglas pour les accueils des bureaux, des directions...

La LCF

La DG a évoqué avec les DI les faibles résultats contentieux depuis le début de la crise. Un constat commun a été établi : des flux et des équipes réduites. Cependant, en Hauts-de-France, alors qu'il y a plus d'agents en présentiel que nulle part ailleurs, les résultats sont en net retrait.

La DG a demandé à ce que les services accentuent leur contrôle sur le fret express et postal. Le DI va donc demander aux DR d'orienter les services SU sur ce type de contrôle.

Le DI a étudié le sujet des lunettes de protection avec le PLI et a donné son feu vert pour une commande d'un coût de 14 000 euros. Tous les collègues SU en seront dotés individuellement, mais la livraison n'aura lieu qu'en juillet.

Le social

Une prime dans la fonction publique pour ceux qui ont assuré leur mission est pour l'instant en discussion.

La note sur les frais de restauration est parue. À ce sujet, si un agent fait les courses pour sa semaine de travail, il présente au service gestionnaire son ticket de caisse et un justificatif de présence établi par son chef de service.

Concernant les RTT et les CA, le gouvernement prévoit dans une ordonnance de décompter 5 jours de RTT aux agents en autorisations spéciales d'absence (ASA) pour la période du 16 mars au 16 avril et ensuite la prise imposée de 5 jours de congés et/ou de RTT aux agents en ASA pour la période allant du 16 avril à la fin du confinement. Les chefs de service pourront aussi imposer la prise de congés et/ou de RTT aux agents en télétravail, dans la limite de 5 jours.

Pour le DI, Dussopt n'a donné que les grands principes. La DG devra donc établir les modalités d'application. Vu la difficulté à différencier les agents à cause des diverses situations, le DI s'attend à ce qu'il n'y ait que des mécontents.

Bon courage à tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.